

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 26 mars 2013

Procès-verbal de la réunion

Conseillers élus	27
Conseillers en fonction	26
Conseillers présents	22
Conseillers représentés	02
Conseiller absent	02

Le vingt six mars deux mille treize le Conseil Municipal de la commune de La Côte Saint André, dûment convoqué le dix neuf mars deux mille treize s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky LAVERDURE, Maire de la Ville de LA COTE SAINT ANDRE.

La séance est ouverte à vingt heures trente en présence de :

Mme Elisabeth NICOUD, M. André BARBAN, Mme Martine CORREARD, M. Dominique MASSON, M.Christophe VIGNON, Mme Véronique LIBMAN, Adjoints.

M.Roland GACHET, Mme Marie-Thérèse BOUCHARD, M.Blagoj MATEVSKI, M.René JALLUT, M.Aziz AZIZ, Mme Cécile MARMONNIER, Mme Roseline BIESSY, M. DESORMEAU-BEDOT Philippe, M. DROUAULT Luc, Mme Brigitte MONTEIL, Mme Marie-Thérèse ROBERT, Mme Marielle COUP, Mme Mireille GILIBERT, M.Joël GULLON, M.Eric GERMAIN-CARA,

Conseillers absents représentés :

Madame Catherine REYNIER représentée par Monsieur Christophe VIGNON

Madame Nunzia MAZZILLI représentée par Monsieur Joël GULLON

Conseillers absents :

Monsieur Pierre EISLER

Madame Anne VROYLANDT

Secrétaire de séance :

Madame Cécile MARMONNIER

Le compte rendu de la séance du 19 février 2013 est signé par tous les membres présents.

RELEVÉ DE DECISIONSPoint n°01 : Impôts locaux – vote du taux des 3 taxes directes locales

Le conseil vote à l'unanimité le maintien pour 2013 des taux de taxe d'habitation (11.38), de taxe foncière bâtie (24.18) et de taxe foncière non bâtie (59.02).

Point n°2 : Budget général – approbation du compte de gestion 2012

L'assemblée arrête à l'unanimité les résultats budgétaires de l'exercice 2012 dressés par la Receveuse municipale.

Point n°3 : Budget général – approbation du compte administratif 2012

L'assemblée approuve à l'unanimité les résultats présentés par Mme E Nicoud :

- excédent de la section de fonctionnement : + 513 818.96 €
- déficit de la fonction d'investissement : - 66 057.06 €

Soit un résultat global + 447 761.90 €

Point n° 4 : Budget général – affectation du résultat 2012

Le conseil approuve à l'unanimité l'affectation des résultats au budget primitif 2013 :

- affectation en réserve en investissement 307 680,75 €
- report en fonctionnement 206 138,21 €

Point n° 5 : Budget primitif 2013 - commune

Le conseil municipal examine et vote par 18 voix pour et 6 voix contre le budget :

- section de fonctionnement

011 Charges à caractère général	1 212 340.00
012 Charges de personnel	2 023 250.00
022 Dépenses imprévues	63 300.00
023 Virement à la section d'investissement	435 000.00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	90 000.00
65 Autres charges de gestion courante	563 270.00
66 Charges financières	267 000.00
67 Charges exceptionnelles	21 500.00
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	4 675 660.00
002 Excédents antérieurs reportés	206 138.21
013 Atténuation de charges	78 800.00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	25 000.00
70 Produits des domaines et ventes directes	164 000.00
73 Impôts et taxes	2 886 958.00
74 Dotations et participations	1 272 154.00
75 Autres produits de gestion courante	42 100.00
76 Produits financiers	9.79
77 Produits exceptionnels	500.00

TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE **4 675 660.00**

- section d'investissement :

020 Dépenses imprévues	30 386.25
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	25 000.00
16 Remboursement d'emprunt	410 000.00
20 Immobilisations incorporelles	59 677.39
21 Immobilisations corporelles	565 111.94
23 Immobilisations en cours	279 227.36
001 Résultat de clôture 2012	66 057.06

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE **1 435 460.00**

10 Dotations et fonds propres	170 000.00
13 Subventions	22 780.00
16 Emprunts et dettes assimilées	409 999.25

Résultats affectés

1068 Excédent de fonctionnement	307 680.75
---------------------------------	------------

Opérations d'ordre de section à section

021 Virement de la section de fonctionnement	435 000.00
040 Transfert de section à section	90 000.00

TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE **1 435 460.00**

Point n° 6 : Ouverture ligne de trésorerie

Le maire est autorisé à l'unanimité à signer un contrat de ligne de trésorerie avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes pour un montant de 100 000 €.

Point n°7 : Convention ville – EPCC AIDA de mise à disposition de locaux

Le maire est autorisé par 18 voix pour et 6 abstentions à signer cette nouvelle convention pour la mise à disposition de la Maison de l'auditoire au 38 place de la Halle pour un coût annuel de 9000 € à compter de 2012.

Point n°8 : Personnel – modification du régime indemnitaire

Sur avis favorable du CTP du 20 mars 2013, l'assemblée vote par 18 voix pour et 6 abstentions la modification en fonction du cadre juridique spécifiant les primes applicables à chaque cadre d'emplois et pour les non-titulaires dès un an de présence.

Point n°9 : Personnel – modification du tableau des effectifs

Sur avis favorable du CTP du 20 mars 2013, sont votés par 18 voix pour et 6 abstentions la création d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe et la suppression d'un poste de rédacteur, la création de 2 postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et suppression de 2 postes d'adjoint administratif 1^{ère} classe, création de 3 postes d'assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe à temps non complet et suppression de 3 postes d'assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} classe et création d'un contrat emploi d'avenir à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2013 pour le service scolaire.

Point n°10 : Personnel – création emploi saisonnier

L'assemblée vote à l'unanimité la création d'un emploi de non titulaire à temps complet d'adjoint technique de 2^{ème} classe du 17 juin 2013 au 16 septembre 2013 pour le service fêtes et cérémonies en renfort saisonnier.

Point n°11 : RASED – convention de partenariat

Le conseil autorise le maire à l'unanimité à signer la convention relative au financement du RASED, soit 529.30 € pour la participation de la ville.

Point n°12 : Ecole – aménagement des rythmes scolaires

Après avis favorable de l'IEN de Bièvre Valloire en date du 18 mars 2013 et concertations avec les enseignants et les parents d'élèves, le conseil décide à l'unanimité d'engager la réforme à l'école primaire publique avec effet au 3 septembre 2013 sur la base d'une proposition d'organisation du temps scolaire transmise au DASEN pour validation.

Point n°13 : CLSPD – validation de la stratégie territoriale

L'assemblée vote à l'unanimité les actions déclinées dans les 5 axes validés par le CLSPD pour la prévention de la délinquance et la sécurité avec les partenaires concernés : prévention situationnelle, coordonner les acteurs locaux de la prévention, prévenir la délinquance juvénile, mieux protéger les victimes et prévenir les violences intrafamiliales, favoriser la prise en compte des problématiques de santé mentale et d'addictologie.

Point n°14 : Travaux – enfouissement réseau rue Salpêtrière

Le conseil approuve à l'unanimité le projet de travaux d'enfouissement BT et la contribution prévisionnelle globale de 14 430 €.